



**INTERVENTION DE S.E. Mme VERONIQUE RESAKA
AMBASSADEUR REPRESENTANT PERMANENT DE MADAGASCAR A GENEVE
A LA SESSION MINISTERIELLE DES PAYS ACP
MARDI 23 OCTOBRE 2018, à 15H, GENEVE, SUISSE**

Merci Monsieur le Président,

Monsieur le Président,
Excellence Mesdames et Messieurs,

C'est avec un grand honneur et un grand plaisir que j'interviens à cette session ministérielle des pays ACP. Permettez-moi tout d'abord de féliciter la CNUCED pour l'excellente organisation de ce Forum.

Monsieur le Président,

L'investissement est un élément-clé et important parmi tant d'autres pour l'atteinte des objectifs de développement durable. La CNUCED ne ménage pas ses efforts pour accompagner les pays dans leurs stratégies de développement plus particulièrement relatives aux phases de réformes en matière d'investissement. Madagascar a bénéficié de l'expertise dans ce domaine. Ainsi la cellule technique interministérielle, regroupant trois ministères, parties prenantes dans les accords de promotion et de protection réciproque des investissements, est à pied d'œuvre pour entreprendre les démarches relatives aux réformes de nos traités existants ainsi que la conclusion de nouveaux traités afin que ces derniers servent au mieux les objectifs de développement durable. Les prochaines étapes seront axées sur l'élaboration d'un modèle-type de négociation, d'une stratégie nationale de négociation en vue de formuler un modèle national de traité bilatéral.

En matière de promotion de l'investissement, nous avons également bénéficié d'une autre coopération technique avec la CNUCED et d'autres organisations. L'investment guide vient d'être lancé pour accroître davantage l'image de Madagascar. Cet outil contient toutes les informations permettant aux investisseurs d'explorer les opportunités d'affaires à Madagascar.

Monsieur le Président,

L'engagement en faveur de la promotion des investissements directs étrangers à Madagascar à travers un climat propice aux affaires est pris au plus haut niveau de l'Etat. Actuellement nous nous acheminons vers une élection présidentielle et la perspective revient au nouveau gouvernement post-electoral.

En outre, dans le volet régional, le document sur « *les principes directeurs conjoints Secrétariat ACP et la CNUCED en matière de politique d'investissement* » élaboré par les deux parties en 2017, met en exergue le rôle de l'investissement pour la réalisation des objectifs de développement durable. Les dispositions qui y figurent visent à renforcer la coordination des politiques d'investissement et la

coopération parmi les pays ACP d'autant plus que l'Union Européenne et les 79 pays ACP entament actuellement des négociations pour la révision de l'Accord de Cotonou. Ce document de base tient compte de la dimension développement, des spécificités et des priorités des pays ACP. Les efforts du Secrétariat ACP et de la CNUCED doivent être poursuivis afin d'élaborer des politiques d'investissement modernes et équilibrées pour les pays ACP.

Enfin, au nom du gouvernement, j'adresse mes vifs remerciements à la CNUCED conduite par son Secrétaire Général, Dr Mukhisa KITUYI, et toute ma reconnaissance particulièrement à l'équipe de la Division de l'Investissement, de l'Administration et des Entreprises de la CNUCED.

Je vous remercie.